

Mesdames, Messieurs,

Lundi 2 septembre 2024

Suite à la délibération du conseil municipal, lors de sa séance du 5 juillet 2022, les prix du repas scolaire et de l'heure CLAE sont les suivants pour la rentrée scolaire 2024 – 2025 :

### **RESTAURATION SCOLAIRE (prix du repas consommé) en fonction de votre Quotient Familial**

<b><math>(2,70/1750 \times QF)+2,36€</math></b>	résidant à Orthez/Ste Suzanne
<b>5,05€</b> par ticket pour les enfants non inscrits	résidant à Orthez/Ste Suzanne
<b><math>(2,70/1750 \times QF)+4,06€</math></b>	résidant hors Orthez/Ste Suzanne
<b>6,75€</b> par ticket pour les enfants non inscrits	résidant hors Orthez/Ste Suzanne

### **ACCUEIL C.L.A.E. (garderie) en fonction de votre Quotient Familial**

<b><math>(1,55/1750 \times QF)+0,15€</math></b>	résidant à Orthez/Ste Suzanne
<b><math>(1,55/1750 \times QF)+1,16€</math></b>	résidant hors Orthez/Ste Suzanne
Les enfants soumis au PAI alimentaire paieront 1/2 heure d'accueil selon leur QF	
<b>Tarification multipliée par deux si dépassement horaire au delà de 18h30</b>	
<b>Pour toute inscription avec dossier incomplet sans QF fourni, il sera appliqué le prix maximum.</b>	

**QF = Votre Quotient Familial**